

## CONFÉRENCE DES MÉTIERS DE

### L'ACCOMPAGNEMENT DU SOCIAL ET DU MÉDICO-SOCIAL

Le 18 février 2022, s'est tenue la conférence des métiers de l'accompagnement social et du médico-social.

#### 183 € : l'arbre qui cache la forêt !

Le gouvernement a annoncé l'attribution des 183 € à une partie non négligeable du secteur social, qu'on appelle « les Oublié-e-s du Ségur », que notre fédération nomme les exclu-es, tout en continuant à « oublier » à nouveau la plus grande partie du secteur social. La cacophonie continue...

Le premier ministre a laissé le ministre des solidarités et de la santé préparer le terrain de son allocution en faisant allusion au fait qu'une Convention Collective Unique étendue (CCU), en complément d'autres mesures peu concrètes, serait la baguette magique qui nous ferait retrouver le sens dans nos métiers tout en pointant du doigt la complexité des actuelles conventions collectives.

C'est plus qu'une allusion..., c'est une demande de Castex que nous analysons comme la suite du chantage des organisations patronales clairement exprimée par le premier ministre :

500 millions € supplémentaires à condition que les partenaires sociaux signent une CCU mettant à plat toutes les conventions collectives actuelles du secteur, et Castex de prétendre que ce rapprochement ne serait pas par le bas alors que les Organisations patronales ont montré jusqu'ici tout le contraire dans le cadre de négociations de branche faisant preuve d'une déloyauté dénoncée à plusieurs reprises par SUD et d'autres organisations syndicales.

Parmi les intervenants, NEXEM en profite pour nous annoncer que lors de leurs assemblées générales respectives FEHAP et NEXEM ont eu mandat par leurs adhérents pour négocier une CCU.

Quelle surprise !

Ensuite, le président de l'association des départements de France nous fait part du triste constat de la difficulté à recruter avec des taux pouvant aller jusqu'à 40% de postes non pourvus, parfaite transition pour les annonces du premier ministre.

Jean CASTEX, après avoir déclaré que les travailleuses et les travailleurs du social et du médico-social se sont mobilisé-es pendant la crise sanitaire, salue le SÉGUR de la santé en ajoutant que les mêmes compléments de salaire vont enfin s'appliquer aux travailleurs sociaux et aux professionnels de la filière socio-éducative dès le 1er Avril.

La Fédération Sud Santé Sociaux se félicite de cette mesure salubre, victoire partielle des mobilisations historiques du secteur social et médico-social de ces derniers mois. Les heureux « élu-es » le prendrons comme un acompte qui pourra servir à compenser en partie les fins de mois de plus en plus difficiles suite à l'augmentation du carburant, par exemple. Mais qui ne compensera pas encore les 400 € de perte de pouvoir d'achat de ces dernières années et le gel des salaires. Cette mesure n'a rien de révolutionnaire.



Mr. Castex, dans le discours de clôture de cette Conférence salariale, a osé comparer « ce geste » aux acquis du Conseil National de la Résistance, et à s'en proclamer l'héritier. Il devrait en avoir honte.

C'est une insulte à la résistance et aux militants d'alors, qui ont créé la Sécurité Sociale et le système de retraite par répartition, que ce gouvernement, comme les précédents, est en train de détricoter pour mettre à la place un dispositif assurantiel privé lucratif, qui va ponctionner de façon honteuse le pouvoir d'achat des salarié-e-s et leur famille. La Sécu, les retraites, basées sur des cotisations salariales, c'est aussi du salaire socialisé à côté duquel les « 183 € » font bien pâle figure...

Mais surtout ne soyons pas dupes : le gouvernement a bien l'intention de reprendre d'un côté ce qu'il donne de l'autre.

Rappelons que le secteur sanitaire social et médico-social est d'ores et déjà soumis à l'équivalent de la tarification à l'acte de l'hôpital avec l'application du projet SERAFIN-PH qui articule toute la prise en charge autour des économies financières, droite ligne des politiques publiques d'austérité pilotées par les ARS, soumettant les établissements à des enveloppes restreintes et les mettant en concurrence les uns avec les autres.

On est bien loin des "jours heureux du CNR" et les premières à en pâtir sont les personnes accompagnées. Ce n'est plus l'usager au centre du dispositif mais les finances avec les économies que les actes d'accompagnement peuvent générer en les quantifiant. Dispositions faisant fût du sacro-saint "usager au cœur du dispositif" mis en avant il y a 20 ans par les mêmes politiques.

La perte de sens de nos métiers, la dégradation des conditions de travail, et des salaires parmi les plus bas sont les conséquences de ces politiques qui avec la complicité des associations employeurs ont délibérément organisé la pénurie de moyens. Être à la hauteur des "jours heureux" c'est se donner les moyens de réenchanter un secteur qui a été trop sinistré et que notre fédération pointe depuis des décennies. La crise Covid ayant accentué la sinistralité, la mobilisation sans précédent des acteurs de terrain a enfin réveillé le torpeur politique sur l'état de notre secteur et l'urgence des moyens à mettre en œuvre pour y remédier. L'heure n'est plus aux compromis.

Les difficultés structurelles que rencontre tout un secteur et que pointent de nombreux rapports depuis des décennies ne suffiront pas à être comblées par ce coup de pouce salutaire pris dans l'urgence, ni par une CCU dont la négociation s'étendra, quoiqu'il en soit sur plusieurs années.

Nous devons, à l'inverse, revendiquer une juste revalorisation des salaires pour toutes et tous et des améliorations conséquentes des conditions de travail, seules garantes d'un accompagnement digne de ce nom auprès des personnes les plus démunies, de la protection de l'enfance aux personnes vieillissantes, des personnes handicapées aux plus vulnérables touchées par la pauvreté, premières victimes de la hausse de l'inflation galopante.

*Paris le 21 février 2022*

